



COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE

Du 24 novembre 2019

En présence de : Ph.Lecrosnier, J.Subert, P.Janodet,F.Durouchoux, P.Gautier, E.Guérain, S.Marie, M.Legendre, V.Mangeon, T.Ruyant, C.Durouchoux,F.Cherret

Excusés : A.Gautier, P.Lecrosnier

Invités : Madame Flavigny, maire de Mt St Aignan, monsieur Vion, adjoint Chargé des finances, monsieur G.Lucas, adjoint aux sports et à la vie sportive, Monsieur A.Leroux, directeur du centre de formation de la ligue de Normandie.

Enseignants présents : F.Depuydt, A.Veltcheva, M.Garnesson, C.Lhérondel, P.Trémenbert, A.Poulain

Mécènes présents : Coiffidis, Terrasses s/ seine

111 membres présents ou représentés.

.Le président accueille les participants et les remercie de leur présence.

.Le compte rendu de l'assemblée générale 2018 est approuvé à l'unanimité.

Le président procède à la lecture du rapport moral :

Après avoir rappelé que cette 12^{ème} et dernière année de gouvernance de notre mandat de 4 ans, le président lance un appel aux bénévoles pour apporter temps et compétence à une nouvelle équipe et un nouveau projet.

Il souligne que 6000 heures de bénévolat sont effectuées chaque année.

L'équipe dirigeante est composée de 20 bénévoles qui travaillent en commission et qu'il remercie sincèrement.

Il remercie également Madame le Maire, monsieur Vion et monsieur Lucas.

Remerciements aux salariés et à leur directeur sportif F.Depuydt.

Création d'un emploi en CDI et recrutement de Rita (développement du tennis féminin) ainsi qu'Arthur titulaire d'un CQP moniteur de tennis (contrat en alternance pour une formation de BTS assistant de gestion)

Cette année encore, le MSATC a été reconduit club formateur Or par la ligue de Normandie et récompensé par le CD76 pour notre 1^{ère} place au podium des clubs.

Notre club a la chance de pouvoir évoluer sur 2 sites et 2 surfaces différentes, Le site des Cottes terre battue représente un sujet majeur quant à l'entretien et à la surveillance du site !

Nous souhaitons reprendre la jouissance du terrain n°5 mis à la disposition de la mairie pendant les travaux de l'école Berthelot, au vu du développement du Nombre de nos licenciés.

Sur le plan sportif, nous avons présenté Laurent Lokoli qui a joué pour le club les matchs par équipes d'été et qui était environ à la 1000^{ème} place mondiale, il est classé aujourd'hui à la 351^{ème} place et sommes fiers d'avoir contribué à son retour sur le circuit.

La saison sportive 2018/2019 a été une année de consolidation.

Pour la 7^{ème} année consécutive, le trophée Chantal Burny nous a été attribué pour les meilleurs résultats en championnat individuel de Seine maritime jeunes.

Une mention particulière à Louise Durouchoux, championne de S.maritime en 17/18 ans.

Chez les seniors femmes, l'équipe redescend en Nationale 3,

Les seniors hommes 1 se maintiennent en Nationale 2

Les 35+ hommes ont frôlé l'exploit en perdant en finale des championnats de France contre Aix en Provence et son joueur A.clément, au super tie break du Double décisif...

La démarche entreprise avec l'établissement privé St Jean Baptiste de la Salle Pour proposer à nos jeunes de 6^{ème} et 5^{ème} une structure sport études n'a pas abouti. Pour nos jeunes, à partir de la seconde, un partenariat avec le lycée Flaubert a été mis en place.

2 tournois OPEN pour les jeunes et Seniors + ont été organisés (220 engagés)

Le tournoi senior a connu un vrai succès avec plus de 320 compétiteurs, Il débutera cette année le 13 décembre et les finales auront lieu le 4 janvier. Remerciements à Pascal Gautier, organisateur et responsable ainsi qu'aux permanents bénévoles.

Le MSATC reste très impliqué dans le sport santé : JEU, SANTE et MATCH Est un protocole gratuit pour les femmes atteintes d'un cancer du sein.

La gratuité est possible avec l'aide de l'ARS, de L'ANS, du Conseil Départemental 76, de la ligue de Normandie, de la FFT et de nos mécènes.

Cette année, un groupe de dames s'est mobilisé un samedi d'octobre pour récolter des fonds et permettre ainsi à d'anciennes participantes de continuer le tennis !

Nous venons d'ailleurs d'obtenir le label « CLUB TENNIS SANTE » délivré par la FFT.

Nous avons également été reconduits « SPORT HANDICAP 76 » par le CDOS76.

Nous continuons notre programme avec des enfants « ULIS » de l'école St Exupéry, ce qui permet à ces enfants en situation de handicap de découvrir le tennis.

Le tennis loisir ouvert à tous, notre école de tennis (650 personnes) en progression ne nous a pas permis de répondre à toutes les demandes. Raison pour laquelle il paraît important de mener à bien les projets du club Présentés l'année dernière ! Ceux-ci sont à l'arrêt devant l'inertie des partenaires institutionnels. Une certaine démotivation de l'équipe dirigeante En découle !

Suite au problème de condensation sur les terrains couverts le club a investi Dans un déshydrateur.

De nombreuses animations ont été organisées durant l'année.

Remerciements aux mécènes ainsi qu'à notre trésorière P.Janodet.

Il est à noter que le tennis repart en croissance cette année.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Compte de résultats et bilan 2018/2019 (P.Janodet)

En 2019 la reprise du nombre de licenciés à la hausse s'est confirmée : 767 licenciés contre 731 l'an dernier à la même date.

Compte tenu des licences à venir (sport santé, adhésions printemps/été), on peut s'attendre à 800 licenciés en fin de saison.

Tous licenciés confondus, 630 prennent des cours soit 20 de plus que l'an dernier.

.Produits d'exploitation : 376 000 euros légèrement en baisse (baisse des subventions, hausse de la production vendue)

Les recettes adhérents représentent 78% des recettes du club ce qui démontre que le club est autonome

.Charges de personnel : stable 225 000 euros et représentent 63% des dépenses, les autres charges ont augmenté de 5%

.Bilan : les travaux de réfection des courts sont pratiquement amortis et le résultat est de : 25152 €.

.Disponibilités : le cumul des résultats des années passées est en banque :

425 000euros. Le résultat de 25152 € s'ajoute au report à nouveau pour augmenter les fonds propres.

.Matelas de sécurité à garder (6 mois de charges de personnel) 115 000euros, Somme disponible pour des nouveaux investissements 215 000euros.

Il n'y a pas de question sur le compte de résultats : quitus est donné à la trésorière.

Budget prévisionnel 2019/20 :

.Prévision : production vendue à la hausse (nombre d'adhérents en augmentation)

*.Subventions à la baisse : plus d'emplois aidés ni d'aides à l'apprentissage
Autres subventions en baisse également*

.Mécénat stable.

.Charges personnel stables, autres charges légèrement à la hausse par prudence.

.La situation financière est saine mais jamais acquise, par conséquent, gestion et vigilance sont toujours de mise.

.Produits et charges : 348100 €

.En conclusion : Le club garde une bonne attractivité. La situation financière est saine, mais jamais acquise à cause des variations du nombre d'adhérents à l'année.

Ce projet de budget 2019/2020 est adopté à l'unanimité.

Commission sportive : (Fr.Depuydt)

.Résultats jeunes

Individuels (-12ans) MSATC labellisé club formateur OR

2^{ème} club au niveau national participation à la « galaxie tennis »

7 enfants entraînés ou suivis par la ligue ou le comité

Individuels (+ 12ans)

10 jeunes qualifiés au championnat CD 76 (1 titre)

4 jeunes qualifiés au championnat de Normandie (1 finaliste et 3 1/2 finalistes)

.Résultats seniors

Equipes hiver hommes

Equipe 1 maintien RM1

« 2 montée DM3

Femmes maintien en RF1

Equipes printemps

Equipe 1 H maintien en N2

« 2 H descente en pré-nationale

« 3 H maintien en excellence

« 4 montée en excellence

« 5 montée en régionale 3

Femmes

Equipe 1 : descente en N3

« 2 montée en excellence

« 3 montée en DF2

.Résultats seniors+

Hiver équipe 1 35+ Champion de Normandie et vice- champion de France

« 2 « montée en promotion

« 45+ maintien en pré-nationale

Femmes : 35+ montée en DF1

Printemps

Hommes 35+ maintien en excellence

45+ maintien en excellence

Résultats seniors+ Championnats individuels

N.Catalan champion de Normandie 55+ et 1/8^{ème} de finaliste championnats de France

Résultats Jeunes : hiver Champion de Normandie 11/12 ans filles :

I.BenAmmar et A. Derrey et 1/8^{ème} de finaliste championnats de France

Printemps : Champion de S.maritime 15/16 ans garçons 1ère division :

A.Bailly et Tom Perez le Tiec

Commission Animation :(C.Durouchoux)

Sortie Laser Game (ados 12/18 ans) 22/12

Noël des enfants (5/14 ans) 18/12

Galette des rois 11/01

Championnats du 5/05 au 07/06 barbecues et apéritifs

Fête de l'école de tennis 24/06

Barbecue de fin d'année 28/06

Projet de développement du club (Ph .Lecrosnier)

Projet Padel couvert 2 terrains, la mairie porteuse du projet

Projet fondamental et impératif pour le développement du club.

Projet global : 750000 € : le club apporte 200000 €, la FFT 62000 €

Le conseil départemental environ 160000 € la métropole /région ?la ville ?

Réfection terrains extérieurs

Relampage des terrains intérieurs (leds : durée de vie)

Système de fermeture et d'accès des Cottés et des Coquets

Rénovation de l'ensemble des infrastructures

A savoir le déshydrateur financé par le club (37 000 euros)

Intervention de Madame C.Flavigny Conseillère Départementale et Maire

Elle dit le plaisir qu'elle éprouve à l'Assemblée Générale du MSATC ainsi que sa fierté pour notre association !

Elle félicite le Président et les bénévoles, les enseignants pour la qualité de l'enseignement dispensé, les résultats sportifs et la croissance du nombre d'adhérents.

Elle assure de sa reconnaissance et celle des élus pour la politique sportive menée et le rayonnement apporté à la ville par l'association.

Elle conclut en affirmant que le MSATC est la plus belle association de la ville.

Au sujet du soutien financier de la ville pour les différents projets et l'entretien des installations, elle regrette que le budget n'ait pas permis d'aide pour 2019.

Elle affirme qu'une somme de 50 000 € est inscrite pour le tennis cette année.

Elle souligne que le projet Padel est soutenu par la ville.

Ce projet doit être inscrit dans un contrat de territoire entre la métropole et la région. Le rendez-vous à la métropole (Mr Sanchez) : projet inscrit sur la liste des projets mais pas de soutien financier immédiat.

Prise de contact avec le Président de la commission des sports de la région.

Quelle échéance pour ce projet ? pas de possibilité de réponse avant l'engagement de la métropole et de la région.

Question posée : demande de la reprise du déshydrateur par la ville pour 1 € symbolique et l'enlèvement des gravats laissés sur place après l'installation, depuis 1 an !

Le Président remercie les mécènes :

Coiffidis, Gréaume, ABR photocopieurs, Terrasses /Seine, Mazars, Allianz, Cabinet Bouteiller-Hunault avocats, MAD créations, Peugeot Bois Guillaume.

67 personnes ont voté pour élire les Awards de la saison 2019, un tirage au sort a été effectué pour le gain de 2 places offertes par le club pour Roland Garros.

Sont récompensés :

-L'équipe des 35 + (capitaine Fr. Depuydt)

-Nicolas Castalan (en 55 +)

-Axel Bailly (arbitrage)

-Noa Chouquet (bénévole)

Clôture de l'assemblée générale par le Président qui propose le verre de l'amitié.

Le Président : Ph .Lecrosnier

